ORLY
CANDIDATE POUR LA 3e FLEUR
Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE
Ville d'Orly

Sommaire

ÉDITO

PARTIE 1 — PRÉSENTATION D'ORLY
Un patrimoine historique et artistique marquant
Une ville dynamique

PARTIE 2 — UN PATRIMOINE NATUREL IMPORTANT À VALORISER
Démarche de valorisation
Dans toute la ville, des espaces naturels pour respirer

PARTIE 3 — DÉVELOPPEMENT DURABLE ET QUALITÉ DE VIE : DE LA VISION À L'ACTION
Un cadre stratégique, une vision politique
Des projets urbains pour améliorer la qualité de vie des Orlysiens

PARTIE 4 — ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉS
Le Service des espaces verts
Le Service de la propreté urbaine
Une démarche transversale de toute la collectivité
Les différents partenaires associés à la démarche de la ville

PARTIE 5 — ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE
La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)
Des lieux où participer, découvrir et interagir avec la nature en ville
Des événements pour sensibiliser, informer, former et agir

PARTIE 6 — MISE EN ŒUVRE
Le patrimoine végétal et le fleurissement
Une gestion environnementale des espaces verts
Une politique pour une ville durable, avec un cadre de vie de qualité
Ville durable : gestion des ressources en eaux, valorisation des bio déchets, sobriété énergétique et adaptation du bâti

CONCLUSION

ÉDITO

de Madame la Maire

Une ambition en actions

Ce dossier de candidature à l'obtention de notre troisième fleur retrace page après page une ambition politique forte de développement d'une ville verte et vertueuse, respectueuse de son cadre de vie et volontaire dans la préservation de la biodiversité.

Engagée déjà depuis plusieurs années dans une gestion raisonnée de l'eau et dans une démarche zéro phytosanitaire, la ville d'Orly a marqué sa volonté de protéger son environnement bien avant que les lois l'imposent. Aujourd'hui, la ville d'Orly va plus loin encore avec une approche nouvelle sur le fleurissement de la ville qui, en plus d'être agréable, s'envisage dans sa durabilité. Les espaces verts sont embellis, valorisés et répartis sur l'ensemble de la ville. Ils sont sanctuarisés dans notre Plan local d'urbanisme qui porte un projet de territoire innovant, moderne et ambitieux.

Je vous invite à découvrir le dossier de présentation préparé par les services municipaux qui agissent au quotidien pour la préservation et l'amélioration continue de notre cadre de vie.

Imène Souid, Maire d'Orly
Conseillère départementale du Val-de-Marne

Ville d'Orly

Villes et Villages Fleuris

Périmètre de l'Atlas

Urbanisation

Forêts, bois, parcs

Agriculture

Hydrographie

Infrastructures

N

Source : MOS 2017 / IGN

0 3000 m

Figure 1 : Périmètre de l'Atlas

La commune d'Orly, bordée par la Seine, est située à moins de 10 km de Paris, dans le département du Val-de-Marne, avec une superficie de 669 hectares, dont environ 50 km de voirie et 45 hectares d'espaces verts.

Elle s'étend d'ouest en est, du plateau de Longboyau en passant par les coteaux du plateau et la plaine alluviale, jusqu'à la Seine. Sa position sur le bassin versant des coteaux de la Seine en fait naturellement un chemin de circulation des eaux en provenance du plateau de l'aéroport d'Orly pour se jeter dans la seine.

PARTIE 1

Présentation d'Orly

Petit village rural depuis le XII[e] siècle, c'est à la fin du XIX[e] siècle que la commune d'Orly se modernise.
Lc ville connait une première phase de développement à partir de 1920 et jusqu'aux années 1950, mais en restant sous le seuil de 8 000 habitants.
Suite à la transformation de l'aérodrome en aéroport international en 1945, dans les années 1960-1970, la ville s'est développée, passant à plus de 20 000 habitants. Cette croissance coïncide avec la création d'une annexe du marché d'intérêt régional (MIN) de Rungis (zone du SENIA) et la construction d'un grand-ensemble Orly-Choisy.
La ville d'Orly regroupe aujourd'hui 24 488 habitants. D'ici une dizaine d'années, près de 10 000 habitants supplémentaires sont attendus dans le cadre des projets urbains en cours.

Orly bénéficie d'un réseau de transport d'envergure avec les gares de RER C, le tramway T9, la station de métro ligne 14 et la future gare de TGV qui arrivera en 2032.

© DR

© DR

Un patrimoine historique et artistique marquant

Au gré de leurs balades dans les écrins de verdure que représentent les espaces verts, les Orlysiens peuvent y découvrir de belles œuvres d'art urbaines disséminées dans toute la ville et laisser libre cours à leur imagination.

© Sheryl.Rqt

© Philippe Stisi

© Anne-Solène Benazeth

© Mathieu Cahurel

1. « **L'oiseau pylône** », œuvre d'**Olivier Agid**, au parc de l'Oiseau (1986)
2. « **La Fresque Léo-Ferré** », œuvre de l'artiste de street art mondialement connue **Miss. Tic** (1956-2022), sur la résidence Léo Ferré (2007)
3. « **L'homme libéré** », œuvre de la sculptrice **Catherine Fourniau**, place Marie-Claude Vaillant-Couturier (1998), symbolisant l'envol vers la liberté, en hommage aux victimes de l'esclavage, installée lors du 150[e] anniversaire de l'abolition de l'esclavage
4. « **Primo Domus** », sculpture éphémère de plus de sept mètres de haut, réalisée par **Simon Augade**, symbole de la transformation urbaine à venir du projet Parcs en Scène, inaugurée en octobre 2024
5. « **Portrait de Gaston Viens** », par Ernest Pignon-Ernest dévoilé le 23 septembre 2017 à l'occasion de l'inauguration de la place Gaston Viens

Malgré l'urbanisation, la ville a conservé certains aspects historiques tels que son centre ancien, l'église Saint-Germain, le château du parc Georges-Méliès ou le lavoir d'Orly.

Une ville dynamique

La Ville se distingue par une population jeune : près de 44 % des résidents ont moins de 30 ans, contre 30 % en moyenne nationale. Orly est une ville populaire, avec près de 50% d'employés et ouvriers. La ville présente une forte mixité urbaine et sociale, combinant quartiers pavillonnaires et grands ensembles.

Elle bénéficie d'un pôle économique conséquent, à rayonnement international, grâce à l'aéroport d'Orly, au Marché international de Rungis et aux zones d'activité SENIA et SILIC. Depuis le 1er janvier 2016, la Ville est intégrée à l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, qui regroupe 24 communes, et représente le 1er pôle d'emploi de la métropole après Paris (100 000 emplois).

Elle profite également d'une offre de commerces conséquente entre petits commerces et centres commerciaux.

Ces atouts lui permettent de disposer d'un tissu économique d'envergure de 3 095 entreprises.

LE PÔLE ÉCONOMIQUE D'ORLY

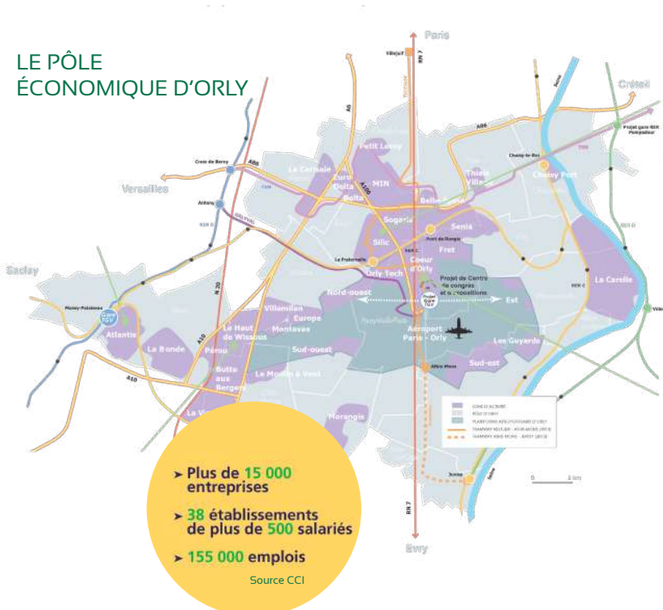

PARTIE 2

Un patrimoine naturel important à valoriser

La ville d'Orly, à travers le label « Villes et Villages Fleuris », souhaite affirmer et pérenniser son engagement pour un cadre de vie de qualité. Elle place le végétal au centre de ses choix d'aménagement, en intégrant plantes, arbres et espaces verts dans les rues, places et quartiers, afin d'offrir un environnement apaisant et plus sain. En adoptant des pratiques comme la gestion différenciée, elle agit concrètement en faveur de l'environnement et de la biodiversité, tout en limitant son impact écologique.

Cette démarche reflète une volonté de remettre l'humain au cœur des politiques locales. Les espaces végétalisés deviennent des lieux de rencontre, de détente, mais aussi d'implication citoyenne à travers des jardins partagés ou des animations.

Cette politique contribue aussi à renforcer l'attractivité de la ville : elle devient plus agréable à vivre, plus séduisante pour les visiteurs, et plus dynamique pour les commerçants, les entreprises et les nouveaux habitants.

Démarche de valorisation

La démarche de valorisation de la ville s'articule autour de plusieurs actions concrètes et complémentaires :

- Renforcement du patrimoine végétal, avec des campagnes de plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces pour structurer les espaces.
- Création de massifs floraux sur des zones anciennement imperméabilisées (délaissés de voirie, trottoirs surdimensionnés) afin de désartificialiser les sols, améliorer l'infiltration de l'eau et lutter contre les îlots de chaleur.
- Développement d'un fleurissement raisonné, basé sur l'utilisation de plantes vivaces robustes, peu gourmandes en eau, et adaptées au sol et au climat local.
- Promotion de la biodiversité urbaine, en introduisant des essences locales, mellifères et nectarifères favorables à la faune (pollinisateurs, oiseaux...).
- Paillage des massifs pour limiter l'évaporation, réduire les besoins d'arrosage et freiner la pousse des herbes indésirables.
- La mise en œuvre du fauchage tardif pour préserver les cycles naturels de floraison et favoriser la reproduction des espèces.
- Utilisation d'eaux de récupération pour l'arrosage.

Afin d'assurer la cohérence et l'efficacité de ses actions, la commune s'est dotée d'un plan de gestion des espaces verts, qui guide les équipes dans leurs interventions. Ce plan permet une gestion différenciée selon les types de sites (parcs urbains, zones naturelles, abords de voirie, espaces de prestige...), avec des modes d'entretien adaptés, ainsi qu'une optimisation des ressources humaines et matérielles grâce à une programmation fine des interventions.

Cette politique s'inscrit dans une logique évolutive : elle est régulièrement évaluée, enrichie par les retours d'expérience et les échanges avec les habitants. La collectivité veille à impliquer les citoyens à travers des actions de sensibilisation, des jardins potagers à disposition des habitants, des animations autour du végétal et des initiatives collaboratives de fleurissement.

QUELQUES CHIFFRES

45 ha d'espaces verts

4 000 m² de surfaces fleuries

22 ha de surfaces gazonnées

Dans toute la ville, des espaces naturels pour respirer

À l'heure du changement climatique, ces espaces verts offrent une qualité paysagère, des lieux de loisirs, mais aussi des espaces de verdure et de fraîcheur. Ce sont aussi des zones de refuge, d'alimentation et de transit pour la faune et la flore locale. Ils servent de réservoirs de biodiversité au sein de notre écosystème urbain.

Les berges de Seine

C'est un endroit reposant, ressourçant, où l'on est bercé par le chant des oiseaux comme la Fauvette à tête noire, le Pinson des arbres, le Pouillot véloce, la Bergeronnette des ruisseaux ; où l'on peut observer le vol de papillons comme l'Aurore, croiser le chemin de du Lézard des murailles...

Un très bel écrin de verdure qui représente un des incroyables poumons de diversité d'Orly, auquel s'ajoutent les vastes prairies de l'aéroport d'Orly à l'ouest, les réserves du parc de l'usine des eaux à l'est, et entre ces deux espaces refuges de biodiversité, cinq grands parcs disséminés dans la ville, des squares et jardins, ainsi que des alignements d'arbres sur tout le territoire... où l'on peut s'oxygéner les poumons, se détendre et qui par leur diversité contribuent à la circulation de la faune, par des corridors biologiques.

Trésor insoupçonné de la ville d'Orly, les dernières berges naturelles de la Seine avant Paris se déploient sur 40 ha, et sont classées espace naturel sensible.

© Philippe Stisi

AVIS D'EXPERT

Olivier Labbaye, Écologue à l'Office de génie écologique

J'ai travaillé pour Orly pour déterminer quelle biodiversité on trouve en ville et comment la préserver ? Je ne connaissais pas Orly avant de venir préparer cet ABC communal, cet inventaire de la biodiversité. Je me faisais une idée stéréotypée.
J'ai été surpris de voir dans une ville en partie urbanisée les grands espaces verts de l'usine des eaux ou encore les berges de Seine, un espace vraiment sauvage, sans renforcement de berges, où la faune et la flore peuvent se développer. Les vieux saules et les fourrés denses associés à la Seine peuvent accueillir plusieurs espèces de passereaux et d'oiseaux d'eau. C'est peu fréquent en milieu urbain, où les routes et constructions peuvent nuire au transit, au déplacement des espèces.
À Orly, dans un seul tenant il y a de belles formations végétales, les prairies de l'aéroport d'Orly qui ont 60, 70 ans et qui ont eu le temps d'étoffer leur cortège floristique avec le temps, comme espace d'attraction pour les oiseaux et les insectes. Et dans le centre-ville d'Orly, on retrouve de beaux parcs arborés, avec des arbres âgés et à cavités, très riches pour les oiseaux et les chauves-souris.

Le parc Méliès

À l'origine propriété d'Auguste Louis Guerin, maire d'Orly (1865-1898), puis d'une société d'artistes où le réalisateur et illusionniste français Georges Méliès séjourna, aujourd'hui le parc appartient à la mairie. Très boisé il s'étend sur une superficie de 4,5 ha. Aux beaux jours il accueille de nombreuses manifestations : cinéma-spectacle de plein air, animations estivales...

Le parc de l'Oiseau

Il accueille chaque année diverses manifestations, notamment la rue aux enfants. Y est érigée l'œuvre L'oiseau pylône d'Olivier Agid, agrémentée de jeux sous forme d'œufs géants et d'un canyon rafraichissant. Parc très prisé des familles, Il va faire l'objet d'un agrandissement.

Le parc Mermoz

D'une superficie de 4 ha, le parc prend la forme d'une grande coulée verte, serpentée d'une rivière sèche, d'allées ombragées où tables de ping-pong et de pique-nique, boulodrome, ateliers sportifs... permettent d'y vivre de initiatives conviviales et intergénérationnelles.

Le parc des Saules

Il s'étend sur 6 ha. Il est doté d'un belvédère muni d'un monument atypique : un tableau d'orientation et un cadran solaire créé par l'architecte Alexandre Chemetoff, avec une vue sur les lieux phares autour de la ville. Un centre équestre situé à son extrémité profite des allées pour promener à cheval petits et grands. L'Amicale club de boulistes d'Orly, organise plusieurs compétitions départementales. La course l'Orlysienne et le feu d'artifice du 14 juillet se déroulent également dans ce parc.

Le parc de la Cloche

Parc boisé d'un demi-hectare vallonné, d'un aspect naturel, il est agrémenté de plusieurs statues. Une association locale veille à la préservation de ce cadre de vie en organisant des manifestations participatives et conviviales.

Le bois des Roses

Parc boisé au caractère champêtre, de 2,7 ha situé sur le secteur des roses, marqué de sentes piétonnières, où l'engagement paysager est de laisser une végétation libre avec le minimum d'intervention, pour favoriser la biodiversité.

Des squares répartis sur l'ensemble de la ville

Calmette, Saint Exupéry, Joseph Erhard, Maryse Bastié, Hélène Boucher, Square Ténine, Baudelaire, Alfred de Musset, Simone de Beauvoir, ...

Un vignoble

Dans une démarche de retour à la tradition viticole, Orly compte un vignoble planté de 150 pieds en 2012, cépage Melon blanc, sur le site du Clos des Vignes.

Une micro forêt urbaine plantée avec les Orlysiens

À l'automne 2023, dans le quartier des Aviateurs, une micro forêt urbaine de 1 000 arbres a été plantée avec la participation d'élèves Orlysiens et de jeunes du Conseil d'enfants. Ce sont des essences telles que le Chêne, l'Érable champêtre et le Tilleul qui ont été plantées.
Cette micro-forêt, qui vise à intégrer davantage de verdure dans l'environnement urbain, apportera de la fraîcheur, permettra la régulation des pluies, atténuera le bruit et la pollution, favorisera un habitat pour la biodiversité, contribuant au bien-être des habitants et à l'embellissement du quartier.

Des espaces verts au sein des équipements municipaux

Les équipements municipaux comptent aussi des espaces verts accessibles aux usagers. C'est le cas des équipements sportifs, comme les stades Jean-Mermoz et Jean-Pierre Belletoise, les complexes Sportifs Robert-Desnos et Romain-Rolland, la piscine municipale, et les bâtiments administratifs.

Des alignements d'arbres, pelouses et massif

Les entrées de ville bénéficient de massifs en pleine terre, marqueur de l'identité de la ville, les arbres d'alignements et les pelouses le long des voiries contribuent à la qualité de l'espace public.

4 960 arbres

dont **1 675** arbres d'alignement

PARTIE 3

Développement durable et qualité de vie : de la vision à l'action

Le développement et l'aménagement durables sont une constante dans la politique menée par la ville d'Orly, et ce, depuis plusieurs années. Plusieurs documents permettent de structurer et d'orienter la stratégie de la ville, pour un développement durable et une qualité de vie renforcée.

En 2020, la valorisation du patrimoine naturel de la commune est identifiée comme un des trois axes des Projets d'aménagements et de développement durables. Une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) est dédiée à la mise en place d'une trame verte et bleue.

Un cadre stratégique, une vision politique

Le Plan local d'urbanisme (PLU) d'Orly et le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

En 2024, une dernière modification du PLU avant passage en PLUi a permis d'intégrer différents principes liés à la biodiversité.

Ainsi, le PLU intègre en annexes la brochure de l'Agence régionale de la biodiversité (« Plantons local »), la liste des espèces exotiques envahissantes du Conservatoire naturel du bassin parisien. Un guide technique de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et du CAUE 38 dédié à l'intégration de la biodiversité dans le bâti est également annexé au PLU.

Le PLUi porté par l'EPT Grand Orly Seine Bièvre va entrer en application fin 2025. Il intègre notamment de nouvelles règles ambitieuses en termes de gestion de l'eau pluviale et des principes fondateurs d'aménagement durables sur le volet de la nature en ville et de l'habitat bioclimatique.

L'agenda 21 et le futur agenda 2030 de la ville d'Orly

La ville a défini son agenda 21 en 2018. Il vise notamment à améliorer le cadre de vie, à renforcer la biodiversité et la nature en ville.

Afin de poursuivre et développer ses actions et engagements en lien avec les différents objectifs liés au développement durable la ville réalise en 2025 un bilan de cet agenda 21.

L'agenda 2030 de la Ville d'Orly sera réalisé en s'appuyant notamment sur ce bilan. La ville souhaite poursuivre et développer ses actions et engagements en lien avec les différents objectifs liés au Développement durable.

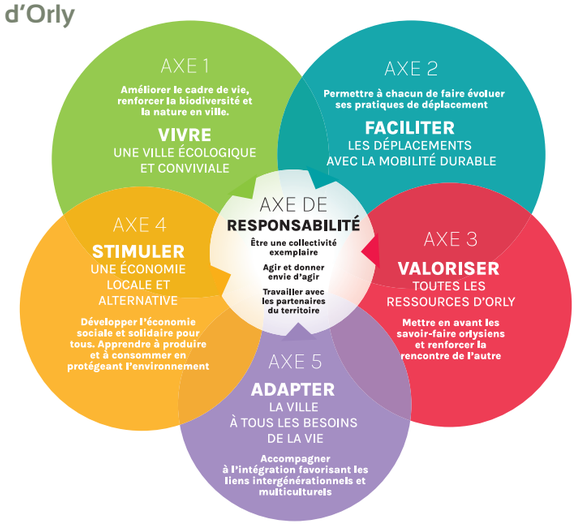

Le plan climat air énergie territorial (PCAET)

La politique de la ville s'intègre dans ce plan qui permet :
- De réinterroger les pratiques de la collectivité,
- De créer des liens de coopération entre différents acteurs impliqués sur le territoire,
- D'organiser les moyens pour poursuivre la transition énergétique et écologique.

La Ville d'Orly a participé activement au groupe de travail pour l'élaboration de ce plan, actuellement en cours de validation, s'assurant à la fois de la prise en compte des spécificités de la ville et intégrant déjà dans sa politique les orientations essentielles de ce plan.

Une politique communale inscrite dans des démarches environnementales fortes

- **Charte Phyt'Eaux cités** (2007)
  Fin de l'usage de produits phytosanitaires

- **Le plan bleu** (2009)
  Charte de l'eau du Val-de-Marne
  - Réduction de l'usage des pesticides ;
  - Observatoire de l'eau ;
  - Reconquête de la Bièvre ;
  - Schéma directeur départemental d'assainissement ;
  - Sensibilisation des habitants et des professionnels de l'eau.

- **Charte de la biodiversité**
  de la Région Île-de-France (2015)
  Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité ;
  Investir dans un bien commun, le capital écologique ;
  Développer, partager et valoriser les connaissances ;
  susciter l'envie d'agir pour la biodiversité.

- **Charte des espaces naturels sensibles**
  ENS du Val-de-Marne (2021)
  Les Berges de Seine orlysiennes ont été ajoutées aux ENS du département.

  Un plan d'action en 4 axes :

- Trame naturelle départementale (mieux connaître, consolider et développer pour en faire un support de biodiversité) ;
- Faire vivre les ENS et faire évoluer les pratiques (sensibiliser) ;
- Développer l'agroécologie dans les espaces agricoles ;
- Compléter et valoriser le réseau des itinéraires de promenades et de randonnées pédestres.

LE SAVIEZ-VOUS ?

7 espèces de chauves-souris

« Durant la réalisation de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), au moment de l'étude de la faune, trois nuits d'écoute active ont permis de recenser 7 espèces de chauves-souris. À Paris, il n'y en a que deux. La Seine à Orly est un corridor majeur pour les chauves-souris comme la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl, la Noctule commune… toutes protégées nationalement. Elle représente un territoire de chasse de qualité, des corridors et des routes de vol importantes pour les chauves-souris. Cela montre le potentiel et la diversité des milieux à Orly. »

Olivier Labbaye

Atlas de la biodiversité communale (ABC) et plan d'action

La ville a réalisé un Atlas de la biodiversité communale (ABC). L'étude a mis en évidence une richesse singulière de la ville. La diversité des espèces est expliquée en partie par la présence des pelouses matures de l'aéroport à l'ouest et des zones boisées et humides à l'Est. L'étude a également permis d'identifier les principaux corridors écologiques (boisés, herbacés, arides et aquatiques, ainsi que la trame noire).

Enfin, des mesures concrètes ont été identifiées pour favoriser la biodiversité, pour la faune et la flore. Ces mesures vont être mises en œuvre dans les projets d'aménagement et dans l'ensemble des espaces en gestion municipale, dans le cadre d'un plan d'action pluriannuel actuellement en cours d'élaboration.

CE PLAN D'ACTION COMPRENDRA :

- Des actions concrètes pour favoriser l'implantation d'espèce sur la ville (nichoirs, andain, ruches à abeilles solitaires, implantation de végétation favorable, …) ;
- La prise en compte globale de la biodiversité dans les projets d'aménagement, dans la lignée de la politique déjà fortement engagée ;
- Les pratiques de gestion des espaces publics et espaces verts favorables à la biodiversité ;
- Le renouvellement de l'ensemble des éclairages publics de la ville pour limiter l'impact sur la faune et la flore ;
- Un plan de végétalisation et désimperméabilisation des espaces publics de la ville.

LES TRAMES ÉCOLOGIQUES SUR LE TERRITOIRE D'ORLY

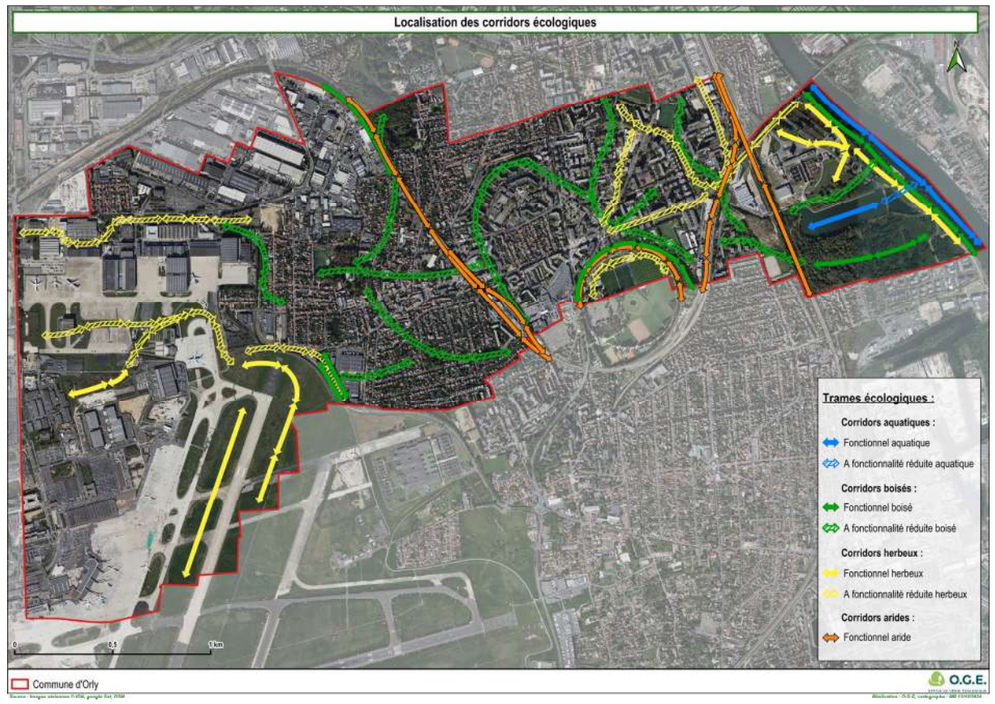

Des projets urbains pour améliorer la qualité de vie des Orlysiens

La Ville d'Orly est aujourd'hui un territoire attractif et stratégique. Elle est engagée dans un vaste projet de renouvellement urbain. Objectifs ? Garantir aux Orlysiens, dans tous les quartiers de la ville, un cadre de vie de qualité, en améliorant leurs conditions de logement, en réaménagement et en créant de nouveaux espaces publics et espaces verts qui favorisent la biodiversité, en contribuant à renforcer les continuités écologiques à travers le territoire orlysien

Plateau 14

Sur la zone d'activités historique (entre la plateforme aéroportuaire et les vois ferrées) la ville prévoit :

- De nouveaux logements mixtes tout en préservant les habitations existantes
- Des espaces publics de qualité (voirie créées ou réaménagées, de nouvelles places et espaces publics) permettant un usage sécurisé des mobilités douces (vélo, marche à pied)
- Un nouveau parc de plus de 2 hectares, des espaces verts partagés
- De nouveaux transports en commun avec l'arrivée en juin 2024 de la ligne 14 du métro, un bus en site propre
- Des activités économiques et des commerces de proximité

Les premières livraisons sont prévues pour 2025 et les derniers aménagements se termineront en 2035.

Centre ancien

Dans le cœur historique d'Orly, la ville travaille à la redynamisation du secteur avec

- La réhabilitation de bâtiments de logements dégradés
- La construction de nouveaux logements mixtes, dans le respect des caractéristiques architecturales du secteur
- La rénovation des équipements scolaires

Racine et Saules

À l'est, dans les quartiers de grands ensembles, la ville prévoit :

- Des logements de qualité à haute exigence environnementale et à destination de tous (logements locatifs, sociaux, en accession sécurisée et en accession classique)
- De nouveaux équipements publics scolaires, sportifs, culturels, sociaux et de santé
- Végétalisation des rues et aménagement de nouveaux espaces verts
- Nouvelles zones piétonnes et des pistes cyclables connectées aux transports en commun (Tram 9, RER, bus)

Le programme a débuté en 2020 et les dernières livraisons sont prévues pour 2035.

QUELQUES CHIFFRES

- **4** grands secteurs de projets
- **4 500** nouveaux logements
- **385** logements réhabilités
- **Plus de 14 m²** d'espaces verts / hab

Seine Nature

À l'est, une étude est engagée pour évaluer la faisabilité d'un projet d'environ 15 hectares, situé entre les voies ferrées et les berges de Seine, qui prévoit :

- L'aménagement d'une ferme urbaine au sein d'un projet local d'agriculture urbaine, en circuit court.
- Un parc de 9 hectares comportant des zones ouvertes aux promeneurs de manière adaptée pour respecter la faune et la flore, tout en conservant et valorisant les grands espaces naturels préexistants.
- À plus long terme, la création d'une passerelle dédiée aux mobilités douces au-dessus de la Seine pour relier Orly à Villeneuve-Saint-Georges.

La mise en œuvre est prévue à partir de 2026.

Une stratégie globale pour des travaux et des projets durables

Ces projets sont l'occasion d'impulser une démarche d'économie circulaire. L'enjeu est d'engager les projets et les différents partenaires pour favoriser l'émergence de boucles vertueuses sur les matériaux issus de démolitions ainsi que sur les sols. Dans cette perspective, la ville demande notamment une réutilisation, autant que possible, des matériaux provenant des démolitions.

La ville d'Orly a également mis en place une **Charte de la construction durable**, approuvée par le Conseil municipal en juin 2021, qui s'applique pour l'ensemble des opérations menées sur le territoire d'Orly.
Elle comprend douze engagements pour produire des logements et des espaces de vie de qualité, confortables et durables. La Charte intègre notamment la nécessité d'associer les paysagistes et écologues dès les prémices d'un projet de construction.

AVIS D'EXPERTE

Tania Delaitre, Ingénieure en aménagement durable,

Dans le cadre des nombreux projets urbains que la ville poursuit, je m'occupe du volet environnemental. Je suis chargée de traduire les ambitions municipales de la municipalité dans ces projets. La prise de conscience que l'on a quelque chose d'important à développer et à préserver est là. Il s'agit à la fois d'assurer une transition écologique et de protéger la biodiversité.
Notre champ d'action, mené avec de multiples partenaires, est vaste : il s'agit de trouver des solutions naturelles à la gestion des eaux de pluie, de lutter contre les ilots de chaleurs, de favoriser le développement des énergies renouvelables, de développer la biodiversité. C'est en ce sens que nous avons fait un inventaire de la biodiversité à Orly, que nous avons signé une convention avec la Ligue pour la protection des oiseaux.

PARTIE 4

Acteurs et ressources mobilisés

Pour valoriser son engagement environnemental, la Ville est engagée dans une démarche transversale et partenariale.

L'ensemble des services de la ville sont impliqués, mettant en œuvre les actions en faveur de la qualité de vie des habitants et animent la démarche engagée par la ville. En particulier, la **Direction cadre de vie**, au sein du Pôle technique et environnement, est en charge de la gestion du domaine public, des espaces verts ainsi que de la propreté urbaine.

Pour la gestion de la voirie et du domaine public, la direction fonctionne avec un coordinateur travaux et un patrouilleur qui assurent, en appui du directeur et en s'appuyant sur divers baux, l'entretien des espaces publics et la coordination des travaux sur l'ensemble de la ville. Elle met en œuvre les actions nécessaires à la qualité du cadre de vie des Orlysiens, en prêtant une attention particulière à la qualité des mobiliers, des trottoirs et de la voirie. Elle engage les travaux de sécurisation et de mise en accessibilité.

Elle réalise différentes actions : aménagements en faveur des mobilités douces, entretien et sécurisation des voiries, des parcs, aires de jeux, désimperméabilisation des sols...

Le Service des espaces verts

Pour assurer l'entretien des 45 hectares d'espaces verts communaux, le service des espaces verts compte un responsable, un adjoint et 30 agents. Leurs missions ? L'entretien courant (tonte, taille, petits élagages, propreté...) ; l'amélioration des massifs de plantes annuelles par la mise en place d'arbustes, plantes vivaces et bulbes ; le fleurissement annuel ; la plantation de gros sujets pour le renouvellement du patrimoine arboré ; la création de nouvelles réalisations.

Autres missions : la viticulture avec les vignes plantées au Clos des Vignes, qui font l'objet de soins particuliers de la part des jardiniers formés spécifiquement ; la création de décors floraux lors d'événements municipaux comme les vœux du maire, les repas à thèmes...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les jardiniers sont également apiculteurs !

La ville est dotée de trois ruchers composés chacun de trois ruches. Lors du 23e concours des miels d'Île-de-France de la Métropole du Grand Paris, en novembre 2024, la Ville s'est vue décerner une médaille d'or et une autre de bronze, respectivement pour la production des ruchers des écoles Paul-Éluard et du Cimetière paysager.

Ce succulent nectar qui ne peut pas être vendu, est distribué aux Orlysiens lors des initiatives municipales...

Le Service de la propreté urbaine

Les 18 agents du service de la propreté urbaine ne chôment pas. Parmi leurs missions, assurer le balayage et le nettoyage des trottoirs et des 45 km de voirie communale (plus de 190 rues) à l'aide notamment de trois balayeuses, d'une laveuse, de souffleuses...

Ils assurent aussi la collecte des 550 corbeilles extérieures, l'entretien dans les écoles (ménage, entretien, nettoiement des cours), l'effacement des graffitis, l'entretien des parkings publics...
Autant de missions qui contribuent à donner une belle image de la ville et à offrir un cadre de vie sain et agréable aux Orlysiens, pour qui la propreté est un sujet de préoccupation essentiel.

Une démarche transversale de toute la collectivité

Dans une démarche de service public, tous les services municipaux sont impliqués dans la mise en œuvre d'actions qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants, à animer et faire la promotion de la démarche engagée par la ville.
En interne, différentes actions visent à impliquer l'ensemble de la collectivité avec des actions concrètes comme : des ateliers de fabrication de produits ménagers/cosmétiques durables, la mise en place de points de collecte (verre, piles et ampoules) et d'éco-cartons pour le tri au bureau...

Les services espaces verts et voirie en intervention lors d'un épisode neigeux

Un composteur, sur le toit du centre administratif, permet de recueillir les déchets alimentaires. Les agents ont été sensibilisés et certains formés pour devenir référents de la démarche. Inscription en 2025 au label employeur pro vélo ; acquisition d'une flotte de véhicules électriques. Une charte d'éco-exemplarité pour les événements qui auront lieu à Orly est en cours d'élaboration.

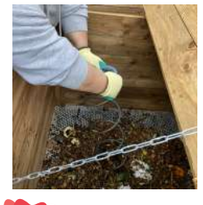

Les différents partenaires associés à la démarche de la ville

L'association Cluster Eau-Milieux-Sols (EMS)

La ville travaille étroitement avec cette association qui met en réseau les collectivités et acteurs publics, privés et académiques qui souhaitent agir pour une meilleure gestion des ressources eau, milieux et sols. Ce travail facilite la mise en place d'expérimentations et de projets innovants et adaptés sur la ville.
Le cluster a permis la mise en place de projets tels que les défis berges, l'installation de kiosques îlots de fraicheur durant les étés, l'installation d'un système d'aquaponie 2025 dans le parc Georges Méliès.

Le Cluster accompagne la ville dans l'organisation d'évènements de sensibilisation : journée Eau pluviale et climat du 11 octobre 2024, atelier de créativité autour de la ferme urbaine le 30 septembre 2024...

L'Echo cube, installé dans le cadre des défis berges, collecte les déchets flottants

La ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

À l'occasion d'un projet urbain, la démolition des immeubles Lopofa, où se trouvaient des colonies de moineaux, Orly s'est engagée avec la LPO. Pour pallier la disparition des cavités habituelle de ces moineaux, la Ville a mis en place des mesures compensatoires, en installant des nichoirs sur le gymnase Desnos. Considérant l'opportunité d'une action large et globale sur ces enjeux, la ville et Valophis Habitat ont ainsi signé une convention tripartite avec la Ligue de protection des oiseaux de 2022 à 2025, pour bénéficier de son expertise lors du suivi des projets urbains, pour indiquer où intégrer des nichoirs dans les bâtis en construction neuve comme en rénovation, l'expertise de la LPO permet aussi de sensibiliser les équipes en charge des chantiers.

La LPO et la ville d'Orly, pour cette action, ont été lauréates de la catégorie «Aménagement, logement, rénovation urbaine et habitat» du Prix de l'innovation 2024 du Salon des maires et des collectivités locales.

Nichoirs intégrés au bâti rénové

En parallèle, de multiples actions de sensibilisation sont organisées pour les professionnels (formation des services communaux en 2025-2026, ¼ d'heure biodiversité sur les chantiers de construction).
Des actions spécifiques sont dédiées au grand public, aux enfants et aux scolaires : sciences participatives, ateliers boules de graisse ou construction de nichoirs.

Des partenaires de l'économie sociale et solidaire (ESS)

La ville d'Orly promeut et soutien l'économie sociale et solidaire, notamment à travers un partenariat avec la ressourcerie Approche, mettant à disposition un local dans la ville.
La ville a également développé un partenariat avec la structure « Recyclette du 9-4 », atelier de réparation solidaire, en mettant à disposition un local afin de développer l'usage du vélo.

PARTIE 5

Animation et promotion de la démarche

La Ville multiplie les animations en direction des Orlysiens pour leur faire découvrir la richesse de la biodiversité locale, les informer et les sensibiliser au respect de la nature et au climat. Il s'agit de rappeler également que chacun a un rôle important à jouer.

De nombreux moyens sont développés par la commune pour informer les habitants : le journal municipal d'information « Orly notre ville » et son supplément : « Orly rendez-vous » tous les 2 mois avec la programmation des activités (temps forts, spectacles, expositions, cinéma, etc.) ; les panneaux lumineux présents à différents endroits de la ville ; l'application Mobile Ville d'Orly : permet d'informer mais aussi de faire remonter des informations comme des incivilités par exemple ; le site de la ville ; les réseaux sociaux : Instagram, Facebook...

La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)

Depuis 2010, la Ville d'Orly met en place aux côtés des bailleurs sociaux le dispositif de la GUSP dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Cette démarche prend la forme de visites de quartiers, nommées « Rendez-vous urbains » proposés aux habitants afin de leur permettre d'échanger sur le cadre de vie de leur quartier et de participer à l'amélioration de celui-ci. Ils sont organisés deux fois par an, au printemps et à l'automne, dans cinq secteurs différents.

Des lieux où participer, découvrir et interagir avec la nature en ville

La Maison des projets et du Développement Durable

Inaugurée en 6 octobre 2021, la Maison des projets et du Développement Durable, est un lieu ouvert à tous les Orlysiens, dédié à l'information, à la concertation et à l'accompagnement des citoyens sur les thématiques des projets urbains, du développement durable et de l'emploi. On y retrouve une maquette numérique qui permet de découvrir en 3D les projets urbains d'Orly, des expositions ludiques et pédagogiques, des ateliers et événements spécifiques, des réunions d'information et de concertation.

La Maison de l'enfance et la ferme pédagogique

Le sous-bois, le parc et la ferme pédagogique de la Maison de l'enfance accueillent les Orlysiens, les scolaires et périscolaires pour les sensibiliser à la biodiversité, leur faire découvrir les 23 animaux (lapins, chèvre, brebis, bouc blanc, cochons, poules, canards) de la ferme et le potager, leur proposer des ateliers scientifiques et artistiques tout au long de l'année.

Les jardins partagés et le potager sucré-salé

La ville met à disposition trois sites, avec 25 jardins potagers à destination des habitants qui ne peuvent pas bénéficier d'un jardin.
Elle a également mis en place le potager sucré-salé, un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Les habitants participent activement au développement du jardin.

Potager sucré-salé

Des événements pour sensibiliser, informer, former et agir

La ville organise des actions pour sensibiliser, informer, former et agir **les membres des instances de concertations** que sont les Conseils de quartiers, le Conseil des seniors, le Conseil des enfants, Le Conseil de la vie associative orlysienne, Le Conseil de la Culture.

Au premier trimestre 2025, une concertation sous la forme d'un jeu de société a permis de recueillir les avis des habitants, des associations et du conseil d'enfants sur le devenir du parc Mermoz, qui fera l'objet d'une extension prochaine. Une concertation pour des espaces publics inclusifs sera organisée au premier semestre 2025 dans le cadre des aménagements de la ZAC Thiais-Orly.

Les jeunes élus du Conseil des enfants ont pu profiter d'une balade sur la biodiversité aux parcs des Saules et Mermoz avec un écologue (Janvier 2025) ; suivre une présentation de l'inventaire de la biodiversité (Mars 2025) ; partir en balade à la recherche des espèces au parc Méliès (Juin 2025) ; fabriquer des nichoirs (2024, 2025…) ;

Dans le cadre **des Conseils des quartiers**, les Orlysiens ont pu profiter d'une ballade urbaine autour de la biodiversité avec la participation d'un écologue (Juin 2025) ; et tout récemment (avril 2025), une action de ramassage citoyen avec les associations et les Conseils de quartier à la résidence de la Sablière.

Concertation ludique sur l'agrandissement du parc Mermoz

Balade urbaine avec le Conseil des enfants

Ramassage citoyen

Des événements pour tous

La ville d'Orly anime également, avec les habitants, la fête du développement durable, la fête du printemps, la fête de la nature, des nettoyages citoyens, le mois de l'économie sociale et solidaire, des sensibilisations au tri et au gaspillage alimentaire dans les écoles, la Semaine Européenne de réduction des déchets… Elle met également en place des actions spécifiques auprès des écoles comme le dispositif Savoir rouler à vélo.

La ville organise aussi en lien avec les équipes pédagogiques et intégrés à des séquences d'apprentissage, des protocoles de sciences participatives : Plante ton slip, mission hérisson, placettes à vers de terre, opération escargot ou encore oiseaux des jardins.

La ville fait également participer les Orlysiens aux aménagements communaux, comme lors de la mise en place de la forêt urbaine place Planacassagne, où les enfants des écoles ont participé à la plantation des arbres avec les agents municipaux…

Dispositif Savoir rouler en vélo

La Rue aux enfants,

Atelier de fabrication de nichoirs

Animation à la Maison des projets et du développement durable

© Philippe Stisi

TÉMOIGNAGE

Zahira Abdelfettah, professeure au lycée des métiers Armand Guillaumin

« La biodiversité me tient à cœur en tant que référente développement durable. Comme j'ai une classe éco-responsable, c'est bien de sensibiliser et de former les éco-citoyens de demain à la richesse et à la diversité des espèces pour les préserver. On a pris part avec ma classe à de nombreux projets municipaux comme la plantation de la forêt urbaine, la présentation de l'ABC communal, une sortie en berges de Seine pour identifier les oiseaux, le vernissage de l'exposition sur les Oiseaux…
Nous avons en projet de relancer avec les écoles et collèges un jardin pédagogique à thème sensoriel (huiles essentielles), cosmétique (fabrication de produits), médicinal. »

PARTIE 6

Mise en œuvre

Le patrimoine végétal et le fleurissement

Retour sur la gestion différenciée du fleurissement, l'embellissement par le végétal, la trame pérenne qualitative, le plan de gestion arboré mené par la ville.

Un fleurissement cohérent

Un plan de gestion différencié sur l'ensemble de la ville est pratiqué, avec des surfaces soignées constituées de massifs floraux surfaces gazonnées autour des bâtiments publiques, entrées de ville, des surfaces intermédiaires le long des voies de circulation et d'accompagnement constitués de massifs arbustifs et plantes vivaces, des surfaces champêtres en limite des parcs et squares, et des surfaces naturelles berges de Seine.

Au sein du parc Méliès, des modes de gestion différenciés selon les espaces

Embellissement par le végétal sur tout le territoire et tout au long de l'année

En début d'année avec les équipes nous réalisons un diagnostic du patrimoine végétal existant dans les différents secteurs de la ville et identifions les espaces à valoriser par le renforcement du fleurissement ou en aménagement par des créations paysagères en tenant compte des spécificités des lieux et les attentes des citoyens. Le fleurissement prend en compte l'environnement en privilégiant les plantes les plus rustiques pour réduire les besoins en entretien et en arrosage.

Une trame pérenne (arbres, arbustes, vivaces et couvre-sols) et saisonnière (plantes à massif annuelles et bisannuelles) qualitative

Les aménagements paysagers de la ville prennent en compte les végétaux apportant structure et continuité aux espaces verts en incluant, arbres (chêne, érables, frêne, tilleul…), arbustes (spirée, fusain, lilas…), plantes vivaces (aster, anémone, échinacée…), bulbes laissés en place (narcisse, jacinthe, muscari,..) et plantes couvre sols (lierre, pervenche, géranium,..), l'ensemble composant une trame pérenne.
Pour marquer la saisonnalité, plantes annuelles et bisannuelles viennent renforcer le fleurissement en place des massifs et plates-bandes, permettant un intérêt visuel tout au long de l'année par cette trame saisonnière, venant compléter et renforcée la trame pérenne.

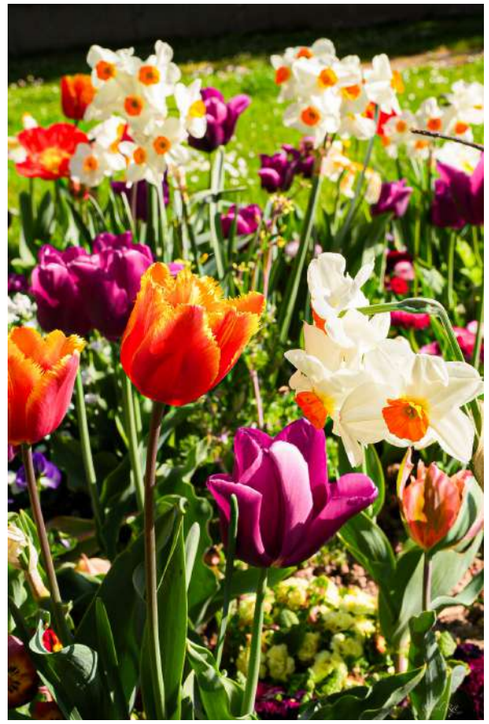

Un plan de gestion du patrimoine arboré complet

La ville a recensé son patrimoine arboré sur les parcs, rues, cimetières et écoles. Ces recensements se sont fait essentiellement lors d'aménagement urbain, un diagnostic sanitaire a été réalisé ce qui a permis de déterminer les actions à entreprendre, sur les risques potentiels et d'apporter les soins nécessaires (ex : régénération sur Tilleuls marronniers, dans les cours d'écoles par pulvérisation foliaire de biostimulant), par des tailles d'éclaircissage, de sécurisation et d'abattage. Le regroupement de l'ensemble de ces données par un Système d'Information Géographique, est à l'étude.
Le patrimoine arboré de la ville, selon sa localisation, évolue et vieillit différemment, une anticipation sur son renouvellement est mise en place progressivement, par replantation sur des sites dégarnis ou en développement et sur des nouveaux projets urbains, prenant en compte la biodiversité.
Une attention particulière est apportée à l'adaptation aux changement climatiques, à la gestion du risque de maladies. C'est un enjeu pour renforcer le patrimoine arboré, avec des essences locales (acer campestris, fraxinus excelsior, quercus robur…), en gardant néanmoins, pour éviter une monoculture, quelques espèces exotiques bien acclimatées pour une diversité botanique

Une stratégie de fleurissement avec une palette végétale diversifiée et adaptée au territoire

La ville d'Orly s'est engagée sur un fleurissement cohérent et durable pour valoriser son cadre de vie sur l'ensemble de la commune tout en tenant compte des spécificités, entrées de ville, zone résidentielle, espaces naturels, équipements publics, cimetière.
La palette végétale est diversifiée avec le choix de végétaux prenant en compte une gestion différenciée, selon les zones, avec des plantes vivaces peu consommatrices d'eau, des essences locales adaptées au climat, et des espèces mellifères et nectarifères, privilégiant le paillage et l'arrosage raisonné.

La ville associe les citoyens à une démarche participative via le concours de fleurissement des Maisons et balcons, des ateliers pédagogiques avec les écoles et des actions citoyennes autour du jardinage et de la biodiversité (association potager sucré salé).

Une gestion environnementale des espaces verts

Un inventaire des espaces verts sur l'ensemble de la commune (Parcs, squares, massifs floraux, massifs arbustifs, écoles, espaces d'accompagnements, arbres d'alignement, zone naturelle) a été réalisé ce qui permet aujourd'hui d'optimiser les besoins d'entretien.

Le renforcement arbustif, de plantes vivaces et du paillage systématique a permis de rationnaliser l'arrosage, et les interventions d'entretien.
La prise en compte des caractéristiques de chaque site a permis la mise en place d'un entretien différencié qui a permis d'ajuster les interventions et de modifier les pratiques. C'est par exemple le cas avec la création de nouveaux massifs par la désimperméabilisation sur des délaissés de voirie, le renforcement du patrimoine arboré ou la mise en place du fauchage tardif.
La concertation des usagers, des associations, des écoles avec des ateliers participatifs sur la mise en place de ces nouvelles pratiques (fauchage tardif, désherbage des voiries, zéro phytosanitaire), contribue à la compréhension de ce nouvel environnement végétal.

Une politique pour une ville durable, avec un cadre de vie de qualité

Une gestion des mobilités et déplacements en évolution

La ville d'Orly porte une politique permettant d'offrir des alternatives aux déplacements motorisés individuels, en renforçant et structurant une offre de mobilité complète.
La ville a porté et obtenu, avec ses partenaires régionaux, un renforcement de l'offre de transport structurante sur son territoire. Orly dispose de deux gares RER de la ligne C, Orly Ville et Les Saules. Une troisième gare, Pont de Rungis, se trouve à la frontière avec Thiais au Nord mais dessert également l'ouest de la ville.
La ville est desservie par quatre lignes régulières de bus ; les lignes 183, 396, 482 et 483.
Cette offre a été considérablement renforcée ces dernières années. Depuis 2021, le tramway T9 passe également dans Orly, desservant les stations de Christophe Colomb, les Saules (correspondance avec le RER C) et Orly – Gaston Viens.
Depuis 2024, la ville est aussi desservie par la ligne de métro 14, à la gare Thiais-Orly, qui relie maintenant l'aéroport d'Orly et le centre de Paris très rapidement. Cette gare ultra-moderne, dans le cadre des projets de pôles IDFM, constitue un nœud important des mobilités locales, avec l'aménagement de la gare routière et le projet de bus à haut niveau de service à venir.
La ville bénéficiera également d'une gare TGV, à partir de 2032.

La ville va faire implanter 3 stations Vélib' en 2026-2027 (une dans le centre-ville, au terminus du tramway et les deux autres devant les gares RER) afin de faciliter l'usage du vélo et l'intermodalité transport en commun/vélo sur son territoire.

Tramway T9

Gare RER C Orly-Ville

Un plan de mobilité durable déployé depuis 2021

Ce plan, validé en 2021, s'inscrit au deuxième axe de l'Agenda 21.
Le plan de mobilité durable de la ville intègre un schéma directeur cyclable et comprend un programme pluriannuel d'investissement avec :
- Un maillage d'itinéraires cyclables et des voies partagées ;
- Un apaisement de la circulation ;
- Des liaisons cohérentes pour favoriser l'intermodalité ;
- Une nouvelle politique de stationnement.

Après une première phase de déploiement, avec notamment la création de pistes cyclables, de stationnement vélos, de zones partagées et de zones de stationnement à durée limité (zones bleues), la ville aborde une deuxième phase de déploiement, en s'appuyant sur une étude de jalonnement cycliste et piéton et une étude de circulation globale, réalisées en 2024-2025.

Le développement de la mobilité électrique

La ville d'Orly a déjà déployé, avec Métropolis, le réseau de bornes de recharge de la Métropole du Grand Paris, 2 stations de recharge électrique sur son territoire. Cette offre sera renforcée fin 2025 par trois stations de recharges supplémentaires.
Par ailleurs, la ville s'est dotée d'une flotte de véhicules électriques pour ses agents (voitures de ville et véhicules utilitaires, ainsi qu'une balayeuse électrique).

Ville durable : gestion des ressources en eaux, valorisation des bio déchets, sobriété énergétique et adaptation du bâti

La Ville d'Orly a fait de la sobriété un objectif fort de sa politique communale afin de réduire sa consommation d'énergie et minimiser l'impact environnemental.

Préservation de la ressource en eau

Le nettoyage des lieux publics (trottoirs, place, caniveaux) se réalise avec des eaux provenant de stockages disséminés en différents point de la ville.
Le point de stockage de la place du marché provient de la collecte des eaux de pluies provenant des réseaux d'eau pluviale collectés sur les habitations. Ce stockage fait appel à plusieurs cuves totalisant 100 m^3. Une borne de puisage permet également le remplissage des citernes pour l'arrosage des espaces verts.
Par ailleurs, un bassin de rétention de 700 m^3 permet de récupérer l'eau de la piscine lors des nettoyages journalier et des vidanges biannuelles du bassin de 600 m^3.

Valorisation des bio-déchets

L'ensemble des cantines scolaires orlysiennes pratiquent le tri des bio-déchets. Des animations ont été mises en place dans les écoles à destination des enfants et du personnel de cantine pour leur apprendre à trier les bio déchets. Tout le matériel nécessaire au tri leur a été fourni.

En direction des habitants, pour les logements collectifs des bacs d'apports volontaires vont être mis en place, et pour les logements individuels des composteurs vont être distribués aux habitants. Ces mises en place sont prévues pour septembre 2025.

Les déchets produits par le service Parcs et jardins (tontes, tailles de haies, feuilles, etc.) sont collectés deux fois par semaine et valorisés en compost et broyeur dans des bennes à déchets verts sur la déchetterie communale. Au centre équestre municipal, une benne est mise à disposition pour recueillir la fumure qui est valorisée en compost.

Remplacement de l'ensemble des lampes traditionnelles (à vapeur de sodium, mercure, etc.) par des lanternes LED

Le projet de relampage - modernisation du système d'éclairage - des installations existantes sur la voie publique pour passer en LED a fait l'objet d'un plan pluriannuel sur 3 ans (2025-2028) afin d'équiper l'ensemble du territoire communal.
Les enjeux sont les suivants :

- Réduction des dépenses de consommation d'électricité de l'ordre de 30 ou 40 %, sans compter les économies en maintenance et remplacement des lampes induites par le renouvellement des lampes en LED.
- La baisse de la consommation d'énergie contribuera à réduire l'empreinte carbone de la collectivité, participant ainsi aux efforts de lutte contre le changement climatique.
- Les LED permettent un meilleur contrôle de la lumière émise permettant de réduire la pollution lumineuse, qui a des impacts négatifs sur la biodiversité (perturbation des cycles de vie des animaux nocturnes, notamment), et la santé humaine (perturbation du rythme circadien).
- La durée de vie des LED est beaucoup plus longue que celle des lampes traditionnelles. Le projet permettra de réduire la fréquence des remplacements et donc la quantité de déchets produits, contribuant à la gestion des déchets et à la préservation des ressources
- En réduisant la consommation d'énergie, le projet permettra de diminuer indirectement les émissions polluantes liées à la production d'électricité, ce qui contribuera à une meilleure qualité de l'air.

Zones d'accélération des énergies renouvelables et déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, surnommée loi APER, la ville travaille, en 2025, à définir des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) sur son territoire. La définition de ces zones va permettre de faciliter l'installation des projets d'ENR. Parallèlement les bâtiments publics doivent faire l'objet d'une étude de faisabilité pour évaluer la pertinence d'y implanter des panneaux solaires.

L'effacement total des réseaux aériens en passe d'être achevé

Depuis 2011, la ville d'Orly, avec le syndicat Sipperec et Enedis a engagé l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens électriques. C'est dans ce cadre que la ville a financé l'enfouissement des réseaux de télécommunication, d'éclairage public et de vidéo-surveillance.
En 2025, 98% des travaux d'enfouissement des réseaux aériens sont réalisés.

Avant

Après

Une réduction de la consommation d'énergie et une conception durable pour les bâtiments

Dans son engagement de définir une stratégie globale et cohérente en matière d'économie d'énergie et répondre aux obligations du décret tertiaire, la Ville d'Orly a réalisé un audit énergétique complet sur le patrimoine bâti de la ville.

Cet audit énergétique a permis, à partir d'une analyse détaillée des données des bâtiments, d'établir des propositions justifiées, quantifiées et chiffrées avec un programme d'économie d'énergie cohérent avec les objectifs de la politique nationale relative à la transition énergétique.

Cela se traduit par la connaissance des solutions à mettre en œuvre au niveau thermique et énergétique, afin notamment de réduire les charges liées au chauffage et à l'eau chaude sanitaire, et afin d'améliorer le confort intérieur.

Pour cela, il a été nécessaire de raisonner sur :
- La performance thermique existante et potentielle de l'immeuble bâti ;
- La notion de confort d'été et de confort d'hiver de celui-ci ;
- Les différents postes énergétiques (notamment la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).

Travaux d'isolation de l'école Romain Rolland

L'objectif de la ville est de parvenir à la réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à 2010

Par ailleurs, la ville, dans ses projets de bâtiments futurs (écoles, pôle associatif, gymnase, ...) porte des projets de construction exemplaire en termes de développement durable, sur le bâti mais également sur les espaces extérieurs, en privilégiant les espaces déminéralisés, notamment avec des « cours oasis » dans les écoles.

Conclusion

En 2018, la Ville d'Orly a obtenu la deuxième fleur du Label villes et villages fleuris valorisant les efforts réalisés à l'époque. Le label deuxième fleur accordé à la ville d'Orly a installé définitivement dans ses pratiques une gestion environnementale en faveur de la biodiversité, de la protection des ressources naturelles, tout en favorisant un espace public de qualité.

Dans cette continuité, la candidature pour l'obtention de sa troisième fleur concrétise la volonté de faire reconnaitre et de pérenniser la politique de transformation de la ville. Orly s'est développée dans la deuxième partie du XX^{e} siècle comme une ville fortement urbanisée, avec des grands ensembles et une minéralité très présente. Cette histoire forte, ce développement qui a permis d'apporter des logements, des activités, des perspectives pour tous les habitants d'Orly, les Orlysiens en sont fiers.

Néanmoins aujourd'hui la ville se transforme, les nouveaux quartiers et la rénovation urbaine changent le visage de la ville, tout comme le développement des parcs et de trames végétales nouvelles. La nature s'implante partout à travers la ville, avec des couloirs et perspectives verts dans tous les quartiers, comme vous pourrez le constater au cours de la visite de la ville.

Toutes les actions de la ville et de ses agents, mises en œuvre et à venir, permettent le développement et l'amélioration des espaces paysagers, des infrastructures, de la qualité de vie, dans un contexte de réchauffement climatique et de crise de la biodiversité.

Obtenir cette troisième fleur serait pour les agents de la ville d'Orly la reconnaissance du travail effectué et de leur engagement, ainsi qu'une forte motivation pour poursuivre et améliorer encore leurs pratiques au quotidien.
Obtenir cette troisième fleur serait aussi pour la ville d'Orly un atout indéniable, participant à l'image de la commune et à son attractivité, et validant et appuyant la dynamique globale engagée.

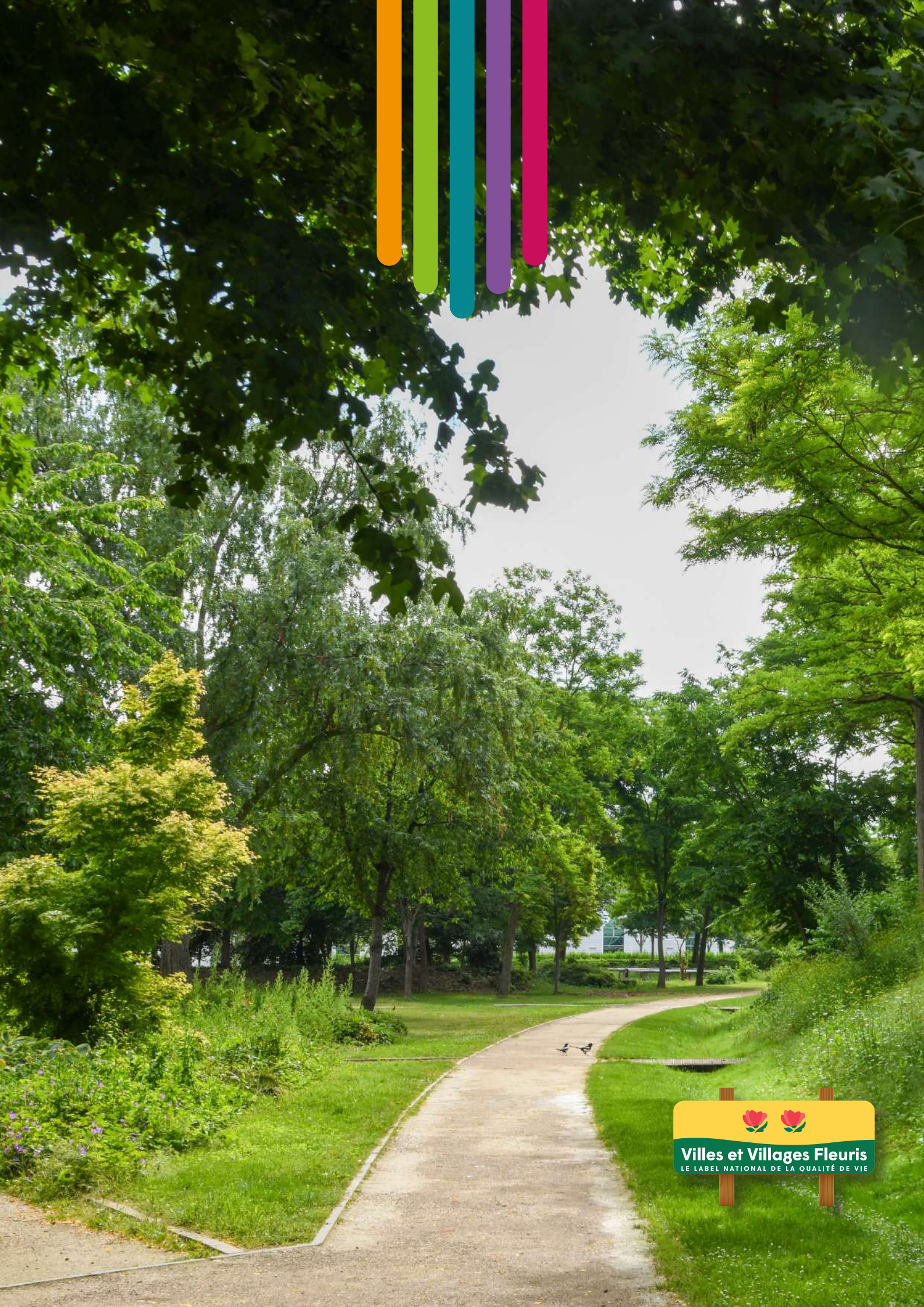
Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE